

FRANCE – Surfaces GM

Par Eric MEUNIER

Publié le 17/04/2007

Interrogé le 17 avril, le ministère de l'Agriculture confirme qu'il a bien reçu des déclarations de cultures GM, mais qu'il n'a pas encore additionné les surfaces. D'après les décrets récemment votés, ces déclarations doivent être effectuées avant le 15 mai 2007.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-surfaces-gm/